

REPUBLIQUE FRANCAISE
 DEPARTEMENT DU CALVADOS
 ARRONDISSEMENT DE CAEN

COMMUNE DE OUISTREHAM

**EXTRAIT DE LA
 SEANCE DU 14 JUIN 2021**

L'an deux mille vingt-et-un, le lundi 14 juin à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 8 juin, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham.

Etaient présents : Catherine LECHEVALLIER, Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Sabine MIRALLES, Paul BESOMBES, Sophie POLEYN, Luc JAMMET, maires adjoints,

Annick CHAPELIER, François PELLERIN, Patrick QUIVRIN, Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS, Thierry TOLOS, Pascale DEUTSCH, Nadia AOUED, Christophe GSELL, Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE, Fabienne LHONNEUR, Martial MAUGER, Matthieu BIGOT, Amélie NAUDOT, Raphaël CHAUVOIS, Pascale SEGAUD CASTEX, Sophie BÖRNER, Yves MESLÉ, conseillers municipaux.

Absents excusés / pouvoirs (P) : Béatrice PINON (P. Mme LECHEVALLIER), Christophe NOURRY (P. Mme BÖRNER), Emmanuel TISON (P. Mme SEGAUD CASTEX).

Secrétaire de séance : Mme NAUDOT.

Gestion du personnel :

GESTION DU PERSONNEL TITULAIRE – PROMOTION INTERNE – MODIFICATION DES GRADES SUITE A REUSSITE A CONCOURS OU EXAMEN PROFESSIONNEL

Rapporteur : Mme Naudot - VU en CT du 27/05/2021, C° finances du 10/06/2021

Dans le cadre de la politique de promotion interne des agents qui ont été admis à un concours, il convient de modifier certains postes afin de les mettre en adéquation avec le grade du personnel employé sur le poste.

A. Modification de poste - Service Police Municipale

DEL20210614_07A	Présents : 26	Pouvoirs : 3	Abstentions :	Suffrages exprimés : 29	Pour : 29	Contre :
-----------------	---------------	--------------	---------------	-------------------------	-----------	----------

Lauréat au concours d'Agent de maîtrise, un agent du service de Police Municipale est inscrit sur liste d'aptitude depuis le 10 mars 2021 et sollicite sa nomination sur ce grade en adéquation avec ses fonctions actuelles.

Ainsi, entendu l'exposé et après délibération, après avis favorable du CT en date du 27/05/21, le CONSEIL MUNICIPAL DECIDE à l'unanimité de modifier son poste comme suit :

Modification de poste			
Poste/service	Nouveau grade au 01/07/2021		Ancien grade à supprimer au 01/08/2021
FILIERE TECHNIQUE			
Chargé d'accueil-ATPM-ASVP/ Police Municipale	Agent de maîtrise	35/35 ^e	Adjoint technique ppal 2 ^{ème} classe 35/35 ^e

B. Suppression de postes – régularisations suite à modification de grades

DEL20210614_07B	Présents : 26	Pouvoirs : 3	Abstentions :	Suffrages exprimés : 29	Pour : 29	Contre :
-----------------	---------------	--------------	---------------	-------------------------	-----------	----------

Après avis favorable du CT en date du 27/5/2021, il est proposé de régulariser les effectifs de la commune en supprimant les anciens grades de 2 agents, un agent du service Ressources humaines et un animateur de l'Espace Vicquelin, qui ont bénéficié d'une promotion au 01/04/2021 (cf. les délibérations respectives des 08/02/2021 et 29/03/2021).

En conséquence, entendu l'exposé et après délibération, le CONSEIL MUNICIPAL DECIDE à l'unanimité de supprimer les postes suivants :

suppression de grades (régularisations)			
Poste/service	Nouveau grade au 01/04/2021	Ancien grade à supprimer	
FILIERE ADMINISTRATIVE			
Adjoint au responsable/ Pôle Ressources	Adjoint administratif ppal 2 ^e cl. 35/35 ^e	Adjoint administratif	35/35 ^e
FILIERE ANIMATION			
Animateur Séniors / CCAS –Espace Vicquelin	Adjoint d'animation ppal 2 ^e cl. 35/35 ^e	Adjoint d'animation	35/35 ^e

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

LE MAIRE

Romain BAIL



Affichée le **17 JUIN 2021**
Certifiée exécutoire le